

## **ANNEXE 1 : Présentation de la prestation d'accompagnement (Description des objectifs, activités et éléments mis à disposition)**

### **1. Réunion de lancement de l'étude avec les partenaires-clés du territoire (fin juin 2022)**

#### 1-1 Objectifs et contenu :

- Présentation de la démarche et des principes guidant la co-construction des éléments-clés de celle-ci.
- Présentation des objectifs de la phase de faisabilité et de préfiguration, déroulé et calendrier.
- Premiers échanges sur le périmètre pour l'observation dans le cadre de la démarche Synchronø (publics dont on souhaite observer les besoins).
- Identification des organisations (hors partenaires-cœur) à impliquer dans les entretiens bilatéraux.
- Première identification de sources d'information et bases de données disponibles concernant les publics visés par l'observation dans le cadre de la démarche.

#### 1-2 Accompagnement de l'Action Tank et éléments mis à disposition :

- En amont de la réunion : préparation, en concertation avec Dijon Métropole, du contenu de la réunion ; création d'un support de présentation et déroulé pour l'animation de la réunion de lancement.
- Animation de la réunion de lancement par l'Action Tank.
- Suite à la réunion : compte-rendu de synthèse des échanges et éléments de cadrage définis.
- Liste des acteurs à engager lors de la phase d'entretiens bilatéraux.

### **2. Conduite des entretiens bilatéraux avec les acteurs de l'écosystème (juillet-septembre 2022)**

#### 2-1 Objectifs et activités principales :

Conduite d'entretiens bilatéraux avec les organisations identifiées lors de la réunion de lancement, notamment les organisations en capacité d'identifier, au travers de leurs activités, des ménages sans domicile, et possédant des informations concernant leurs besoins (sources de données). Plus spécifiquement, ces entretiens viseront :

- à identifier les principaux enjeux, opportunités et attentes des acteurs du territoire concernant l'observation et le pilotage.
- à comprendre les données collectées par chacun des acteurs, les outils utilisés pour suivre les ménages et le fonctionnement des instances internes ou multi-partenariales.
- à dresser une cartographie des différentes sources de données et flux d'informations existants.
- à explorer la structuration du partage des données au regard du RGPD.
- à identifier d'autres organisations qui possèdent une partie de l'information concernant les besoins de ménage sans domicile.

#### 2-2 Accompagnement de l'Action Tank et éléments mis à disposition :

- Conduite des entretiens bilatéraux (échanges en visioconférence).
- Compte-rendu des entretiens menés.

- Cartographie des flux d'informations existants (et manquants) et synthèse de l'état des lieux des données

### **3. Atelier partenarial #1 (fin septembre 2022)**

#### 3-1 Objectifs et contenu :

Présentation de l'état des lieux initial (des données collectées) et échange autour des opportunités et enjeux principaux pour le territoire de Dijon, dans la perspective de la structuration de la démarche.

Les objectifs de cet atelier partenarial seront :

- de présenter la cartographie des flux d'information existants (dont analyse du périmètre, exhaustivité, fiabilité) ;
- de partager les principaux enjeux et attentes des acteurs du territoire qui ont été évoqués dans les échanges bilatéraux ;
- d'échanger autour des opportunités et avantages d'une démarche collective de pilotage pour les acteurs du territoire ;
- d'identifier les points à creuser pour avancer dans la co-construction concrète de la démarche.

#### 3-2 Accompagnement de l'Action Tank et éléments mis à disposition :

- En amont de l'atelier : préparation, en concertation avec Dijon Métropole, du contenu de l'atelier. Création d'un support de présentation et déroulé pour l'animation de l'atelier partenarial. Support de présentation pour restituer la cartographie des flux d'information et animer les échanges autour des opportunités et structuration d'une démarche collective d'observation et de pilotage.
- Animation de l'atelier.
- A la suite de l'atelier : compte-rendu des échanges, dont prochaines étapes et points à creuser.

### **4. Conduite d'entretiens complémentaires (octobre-novembre 2022) :**

#### 4-1 Objectifs et activités principales :

Conduite d'entretiens complémentaires à la suite de l'atelier partenarial #1 afin :

- d'approfondir certains points ou questionnements qui ont émergé au cours de l'atelier partenarial #1 ;
- d'échanger avec des acteurs qui n'auraient pas encore été engagés ;
- de finaliser l'état des lieux en vue du bilan de la phase d'exploration et la préfiguration de la démarche.

#### 4-2 Accompagnement de l'Action Tank et éléments mis à disposition :

- Conduite des entretiens bilatéraux complémentaires (échanges en visioconférence).
- Compte-rendu des entretiens menés.

### **5. Atelier partenarial #2 (fin novembre 2022) :**

#### 5-1 Objectifs et activités principales :

Dernier temps partenarial pour poursuivre la co-construction d'éléments-clés, pour envisager un passage à une mise en œuvre de la démarche pour le territoire de Dijon.

Les objectifs de cet atelier partenarial seront :

- de présenter une prévisualisation des informations et analyses qui peuvent être produites pour obtenir une vision globale et en temps réel (quelles informations, quelles sources, quels processus suivre).
- d'échanger sur la définition des indicateurs à suivre.
- d'échanger sur une première définition d'éléments de portage.

#### 5-2 Accompagnement de l'Action Tank et éléments mis à disposition :

- En amont de l'atelier : préparation, en concertation avec Dijon Métropole, du contenu de l'atelier. Création d'un support de présentation et déroulé pour l'animation de l'atelier partenarial. Support de présentation pour restituer la cartographie des flux d'information et animer les échanges autour des opportunités et structuration d'une démarche collective d'observation et de pilotage.
- Animation de l'atelier.
- A la suite de l'atelier : compte-rendu de l'atelier, dont synthèse des éléments co-construits (préfiguration et feuille de route pour la mise en œuvre de la démarche).

#### **6. Réunion de bilan avec les partenaires pilotes de la démarche (décembre 2022) :**

Une réunion de bilan pourra être organisée en groupe plus restreint avec les partenaires pilotes de la démarche, afin de revenir sur le bilan de la phase de faisabilité et travail avec l'écosystème, et prendre une décision quant à la mise en place de la démarche, et le cas échéant, définir les prochaines étapes.